

## Règlement de l'Offre de Parrainage Lendosphere

### CONDITIONS EN VIGUEUR AU 24 JUIN 2021

#### ORGANISATEUR

Cette offre de parrainage, ci-après l' « Opération », est organisée par la société Lendosphere, ci-après l'« Organisateur », SAS au capital de 30 000 euros, dont le siège social est situé 61, quai de Valmy, 75010 Paris, France, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, France, sous le numéro 805 178 869, N°ORIAS 14006560.

#### L'OPÉRATION

Parrainez un membre de votre entourage (ci-après également nommé « Filleul ») auprès de Lendosphere et obtenez sur votre compte Lendosphere 2% du montant investi par votre Filleul, plafonné à 100 euros par Filleul, dans un délai d'un (1) mois après la clôture des collectes sur lesquelles votre Filleul aura investi, sous les conditions cumulatives suivantes :

1. votre Filleul ouvre un compte Lendosphere entre le 24 juin 2021 et le 31 août 2021 inclus,
2. votre Filleul réalise un ou plusieurs investissements sur au moins une collecte présentée sur le site Lendosphere : <https://www.lendosphere.com> (ci-après le « Site »), entre le 24 juin 2021 et le 31 août 2021 inclus.

En contrepartie, votre Filleul bénéficiera d'une offre de bienvenue, correspondant à **2% du montant qu'il a investi, plafonnée à 100 euros, sur toute collecte présentée sur le Site jusqu'au 31 août 2021 inclus**. Votre Filleul recevra son offre de bienvenue sur son compte Lendosphere dans un délai de 1 mois après la clôture des collectes sur lesquelles il aura investi.

#### DURÉE DE L'OPÉRATION

L'Opération est valable pour **toute première ouverture de compte complète et validée** en ligne et tout investissement réalisé par votre Filleul, sur l'une des collectes présentées sur le Site, avant le 31 août 2021 inclus (la « Fin de l'Opération »).

#### MODALITÉS DE L'OPÉRATION

1. L'Opération est réservée aux personnes physiques, capables, majeures, résidant fiscalement en France.
2. Pour participer à l'Opération, vous devez adresser à Lendosphere à l'adresse email : [contact@lendosphere.com](mailto:contact@lendosphere.com) les nom, prénom et adresse e-mail de votre Filleul.
3. Votre Filleul doit créer un compte sur le Site Lendosphere.
4. L'ouverture du compte est soumise à l'acceptation de Lendosphere et de son prestataire de service de paiement.
5. Pour bénéficier de l'offre de 2% du montant investi par votre Filleul, plafonné à 100 euros par Filleul, le Filleul doit impérativement réaliser un investissement sur une des collectes présentées sur Lendosphere entre le 24 juin 2021 et le 31 août 2021 inclus et pour laquelle il est éligible.
6. Lendosphere n'est pas responsable si le Site ne présente, au moment de l'Opération, aucune collecte pour laquelle le Filleul peut faire une offre d'investissement.
7. Si votre Filleul a déjà ouvert un compte Lendosphere avant le 24 juin 2021 ou s'il a déjà été parrainé auprès de Lendosphere par une autre personne que vous dans le cadre de

l'Opération, vous ne pourrez pas bénéficier de l'Opération pour l'investissement réalisé par ce Filleul.

8. Vous recevrez vos gains en euros par virement sur votre compte Lendosphere dans un délai d'un (1) mois après la clôture des collectes sur lesquelles votre Filleul aura investi.
9. Le nombre de Filleul parrainé est limité à 20 parrainages par année civile et par Parrain.
10. L'adresse email de votre Filleul ne sera pas utilisée par Lendosphere tant que votre Filleul n'aura pas fait la démarche d'inscription sur le Site.
11. Lendosphere s'interdit toute communication avec les Filleuls dont les adresses emails auront été communiquées par le Parrain mais qui n'auront pas réalisé d'inscription sur le Site.
12. Vous devez vous assurer d'avoir obtenu l'accord de chacun de vos Filleuls de nous communiquer leurs coordonnées dans le cadre de l'Opération.
13. Toutes informations ou coordonnées incomplètes, erronées, fausses, usurpant l'identité d'un tiers ou fictives fournies par un Parrain ou un Filleul, sera considérée comme nulle et contraire aux Modalités de l'Opération.
14. Les ouvertures de compte et les investissements réalisés dans le cadre de l'Opération sont soumis aux conditions générales d'utilisation du Site.
15. Les données personnelles recueillies dans le cadre de cette Opération sont nécessaires pour identifier les Filleuls lors de leur inscription sur le site et pour leur faire bénéficier de l'Opération. A défaut, nous ne pourrions traiter votre demande ou votre demande sera retardée.
16. Afin d'accomplir les finalités précitées, Lendosphere communique les données personnelles du Parrain et du Filleul ainsi collectées uniquement aux salariés du service client de Lendosphere. Si vous avez des questions concernant l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter le service client de Lendosphere par email : [contact@lendosphere.com](mailto:contact@lendosphere.com).
17. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, à la portabilité de vos données, de limitation du traitement des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser un courriel à Lendosphere à l'adresse : [contact@lendosphere.com](mailto:contact@lendosphere.com). En outre, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente telle que la Commission Nationale de l'Informatique et de Libertés en France. Les données collectées pour cette Opération sont conservées pendant une durée d'un mois à compter de la Fin de l'Opération.
18. Lendosphere se réserve la possibilité de modifier, de suspendre ou de mettre fin à tout moment à l'Opération moyennant la diffusion d'un email d'information.
19. Cette Opération est régie par la loi française. Tout différend né à l'occasion de cette Opération fera l'objet d'une tentative de règlement amiable, à défaut le litige sera soumis aux juridictions compétentes. Aucune contestation ne sera recevable un mois après la clôture de l'Opération.